

THE EMERGENCE AND DEVELOPMENT OF SPECIALIZED URBAN MARKETS IN ATAKPAME, TOGO

Abstract

In Atakpamé, a crossroads city and major agricultural hub, specialized markets dominate the commercial infrastructure landscape. Established through the Niort-Atakpamé sister city partnership as part of an effort to promote agricultural and livestock products, these markets provide organizers with spaces conducive to trade activities. This article therefore aims to analyze the state of development of the specialized markets in Atakpamé. The methodology is based on literature review, observations, and field surveys. The study identified the main structures, amenities, and sanitation facilities in the specialized markets, as well as the access routes to them. It conducted interviews with leaders of vendors' associations, market management officials (the Technical Services Department (DST) of the Ogoou1 municipality and tax collectors), and the head of ADJAN. Finally, it conducted a survey of 354 participants, including 139 vendors and 215 customers, all of whom completed a questionnaire. The data was collected using Kobocollect and then analyzed using SPSS software to generate tables and graphs. Field survey results show that all specialized markets are accessible via at least one road, and 84% of these roads are paved. As a result, 97.5% of market operators report that they can easily access the markets. The main structures used for vendors' stalls and product storage are made of modern materials, and 67% of the markets are fenced. Furthermore, 130 vendors—or 94.5%—operate in adequate spaces that are sheltered from the elements. In addition, 84% of the specialized markets have latrines, and 33% have wastewater drainage systems. With very large catchment areas, revenue from these markets accounts for an average of 11.3% of the municipal budget. However, some markets warrant relocation, and all require proper cleanup

Keys-words : Atakpamé, specialty market, commercial equipment, landscaping, amenities

Introduction

Les équipements marchands représentent des infrastructures socio-économiques importantes dans les villes africaines. Espaces d'échanges et de vente, ils constituent des lieux de mobilisation des ressources financières et des outils de structuration spatiale. Comme le soulignent H. Gaëlle et F. Poisbeau (2018, p. 4), « les marchés sont de puissants vecteurs d'organisation des villes, et leurs recettes représentent presque 30% des ressources globales des municipalités africaines. » Ainsi, sont-ils privilégiés dans les politiques d'aménagement urbain, et nécessitent des infrastructures et des aménagements spécifiques à même de satisfaire les besoins des animateurs.

Dans cette optique, Atakpamé, ville-carrefour et grand pôle agricole en Région des cultures de plantation au sud du Togo, bénéficie d'équipements marchands, focalisés sur la spécialisation. En l'espace de deux décennies, les marchés spécialisés ont connu un accroissement sensible et dominant le paysage infrastructurel marchand. Cette orientation, catalysée par le partenariat de jumelage Niort-Atakpamé, s'inscrit dans une démarche d'aménagement inclusif et de promotion des produits locaux agro-pastoraux, comme l'indiquent V. Zoma et *al.* (2022, p. 3) : « les marchés urbains par la vente des produits de l'agriculture et de l'élevage, suscitent la production du secteur primaire ». Dans ce contexte, est-il important de questionner l'état d'aménagement de ces marchés en vue de déceler leur influence et leur dimension économique. Cette recherche vise ainsi à analyser l'état d'aménagement des marchés spécialisés dans l'espace urbain d'Atakpamé.

La présente étude s'articule autour de trois points. Le premier met en relief la zone d'étude et l'approche méthodologique de la recherche, le second présente les résultats du terrain tandis que le troisième discute des résultats.

55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86

87
88
89

87
88
89

87
88
89

87
88
89



87
88
89

Ville précoloniale, Atakpamé a connu une promotion politico-administrative rapide. Elle a évolué d'un poste administratif sous l'occupation allemande à une commune de plein-exercice sous la colonisation française, puis aujourd'hui, elle abrite à la fois les chefs-lieux de la Région des Plateaux, de la préfecture de l'Ogou et de la commune Ogou1. Elle abrite des sites historiques allemands (radio de Kamina) et bénéficie de rente situationnelle par sa proximité au Lac de Nangbeto, à la cascade d'Ayomé et au zoo de Témédja. Ces avantages politico-administratifs font d'elle, une ville fortement attractive. D'où l'afflux des populations de divers horizons, soit 98 193 habitants au cinquième recensement de 2022 (INSEED, 2022, p. 31), et la concentration des équipements structurants, entre autres, Nouvelle Société du Coton du Togo, usine d'égrenage de coton du Togo, directions régionales des services déconcentrés, agences bancaires, centres supérieurs de formation professionnelle (ENS, ENAM, ENSF ...), sociétés commerciales....

Collecte des données de l'étude

La collecte des informations est basée sur la recherche documentaire, les observations et les enquêtes de terrain. L'étude a dénombré les structures principales et les équipements de confort, puis recensé les voies d'accès aux marchés spécialisés. Elle a organisé des entretiens avec des responsables des associations de revendeurs et des responsables de la commune Ogou1. Enfin, elle a mené un sondage auprès de 344 animateurs dont 129 vendeurs, soumis à un questionnaire. Les informations collectées par *Kobocollect* sont traitées par le logiciel Excel pour produire des tableaux et des graphiques.

Résultats de l'étude

Ils portent sur le dynamisme des activités commerciales, le contexte d'émergence des marchés spécialisés et les actions d'aménagement des marchés spécialisés.

Un véritable pôle commercial et de concentration des équipements marchands

La primauté des activités commerciales à Atakpamé ne date pas d'aujourd'hui. Grand centre agricole depuis l'époque coloniale allemande, Atakpamé était le centre majeur de convergence et d'embarquement des produits de rente, et formait avec Kpalimé et Badou, « le triangle du café-cacao ». Aussi, abritait-elle des firmes des compagnies européennes de commerce, engagées dans l'exportation des produits de rente et l'importation des produits manufacturés (CICA, maison John Holt, SGGG, STCP, STCC, SCOA) (planche de photos 1).

Planche de photos 1 : Magasins de stockage du café-cacao en ruines à Atakpamé

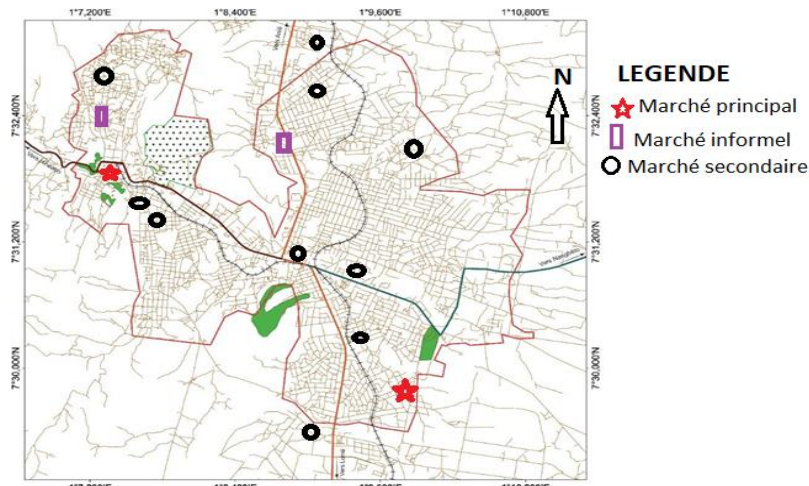


Source : M. Takil, prise de vue, juillet 2026

La planche de photos1 montre des anciens centres de dépôts, en (a) un magasin de la STCP et en (b) un magasin de la SCOA

Ce statut de centre de transit renforce l'influence de la ville au lendemain des indépendances par la polarisation des activités socio-économiques (Nouvelle Société du Coton du Togo, usine d'égrenage de coton du Togo, agences bancaires, sociétés commerciales, ...) et la pléthore des équipements marchands (figure 2).

Figure 2 : Répartition spatiale des marchés à Atakpamé



Source : Googlemap, 2026 et M. Takili, travaux de terrain, juillet 2026

La figure 2 montre qu'il existe treize marchés, de taille et fonction diverses, disséminés dans l'espace urbain. Parmi ces marchés, deux sont de grands marchés modernes, neuf des marchés secondaires modernes et deux marchés informels. Sur l'ensemble de ces marchés, onze, soit 85%, sont des marchés construits en matériaux modernes et deux, soit 15%, des marchés informels quotidiens. L'analyse systémique portée sur la nature des produits vendus montre que cinq marchés, soit 38,5%, sont des marchés généralistes, et huit, soit 61,5%, des marchés spécialisés dédiés à la vente des produits agro-pastoraux.

Contexte de naissance et d'accès aux marchés spécialisés

Nés de l'initiative des partenaires niortais à travers la coopération de jumelage, les marchés spécialisés d'Atakpamé bénéficient d'une accessibilité facile.

Des marchés d'initiative partenariale

L'aménagement des marchés spécialisés dans la ville d'Atakpamé remonte au début de la décennie 2000 grâce aux actions opérationnelles de la coopération de jumelage. Soucieux de faire d'Atakpamé un pôle de promotion des produits agro-pastoraux, les Niortais optent à la spécialisation des espaces marchands (planche 2). C'est dans ce contexte que naît le marché des fruits par le financement des Niortais. L'Association de développement du jumelage Niort-Atakpamé (ADJAN) installe ainsi les revendeurs sur l'actuel site après un aménagement sommaire. Ce marché bénéficie en 1999, la construction des pavillons en structures bétonnées, lesquelles sédentarisent les vendeurs. A ce propos, D. G. Mensah (2025, p. 52) écrit : « Le développement du marché des fruits a été catalysé par un partenariat de jumelage entre Niort et Atakpamé, permettant la construction des abris de confort aux vendeurs ». Cette expérience fut saisie par l'Association des commerçantes des céréales (ACC) qui adresse une sollicitation à l'ADJAN, laquelle aboutit en 2000 à la construction du marché des céréales à Babamé. En 2001, la Coopérative des revendeuses des tubercules soumet un projet de création d'un marché destiné à la vente des tubercules. Ce projet conduit à la création et à la construction du marché des tubercules à Agbonou-Campement, lequel bénéficie d'un aménagement en 2009. Dans cette même optique, naissent successivement le marché des poissons frais à Agbonou, le marché des légumes à Babamé et le marché des poissons fumés en 2014 à Agbonou. Face aux résultats tangibles de la spécialisation des marchés, la commune Ogou1 crée et aménage en 2021, le marché aux bétails à Talo.

Planche 2 : Inscription sur les réalisations du jumelage



Source : M. Takili, prise de vue, juin 2026

La planche 2 montre des inscriptions sur les équipements réalisés par la ville de Niort (France) dans le cadre de la coopération de jumelage. Kiosque du marché des fruits en (a) et la clôture du marché aux poissons fumés en (b).

Ces marchés spécialisés bénéficient d'un aménagement fondé sur la modernité des structures de vente et des équipements de confort.

Des marchés d'accès facile

L'accessibilité d'un équipement s'analyse par la disponibilité et l'aménagement des voies. Ainsi, les travaux de terrain montrent que les marchés spécialisés d'Atakpamé sont facilement accessibles (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre et revêtement des voies d'accès aux marchés spécialisés

Types de marchés spécialisés	Nombre de voies d'accès	Revêtement des voies de desserte	
		Bitume	Terre
Marché des céréales	03	3	0
Marché des tubercules	04	1	3
Marché des légumes	03	03	0
Marché des poissons frais	02	0	2
Marché des fruits	01	1	0
Marché du bétail	03	1	2
Total	16	09	7

Source : M. Takili, travaux de terrain, juin 2026

Le tableau 1 montre que les marchés spécialisés sont tous desservis. Ces voies sont dans leur grande majorité bitumées, soit 56,3%. Les voies non asphaltées représentent 43,7%, mais elles sont en bon état, praticables en toute saison. D'après les travaux de terrain, 335 enquêtés, soit 97,5%, affirment accéder facilement aux marchés spécialisés (planche de photos 3)

Planche de photos 3 : Voies d'accès des marchés spécialisés



Source : M. Takili, prise de vue, juin 2026

La planche de photos 3 montre des voies d'accès aux marchés spécialisés en (a) au marché des céréales et en (b) au marché des tubercules.

Par ailleurs, le nombre de voies d'accès à chaque marché spécialisé est relativement important. Ainsi, le marché des tubercules est le plus accessible avec quatre voies, ceci en raison de son étendue à tout l'îlot, le marché des légumes, des céréales et du bétail par trois voies, le marché du poisson frais par deux voies bitumées. Les autres marchés sont desservis par une seule voie.

Concernant les sites d'implantation, les marchés spécialisés sont bâtis sur des domaines de statuts d'appropriation variés (tableau 2)

Tableau 2 : Statuts d'appropriation des sites d'implantation des marchés spécialisés

Marchés spécialisés	Statut d'appropriation du site
Marché des céréales	Domaine public
Marché des tubercules	Ancien cimetière
Marché des légumes	Domaine public
Marché des poissons	Domaine public
Marché des fruits	Emprises des chemins de fer du Togo et la nationale N°1
Marché du bétail	Domaine public

Source : Archives de la commune Ogou1, 2026 et M. Takili, travaux de terrain, mars 2026

Le tableau 2 montre que les sites d'implantation des marchés spécialisés sont de divers statuts d'appropriation : domaine de la commune Ogou1, ancien cimetière, emprise des chemins de fer (planche de photos 4).

Planche de photos 4 : Sites d'implantation et statuts fonciers des sites d'implantation



Source : M. Takili, prise de vue, juillet 2026

La planche de photos 4 montre en (a) les rails sur le site du marché des fruits et en (b) une tombe sur le site du marché des tubercules.

C'est dire que certains sites des marchés spécialisés sont mal perçus par les vendeurs, d'autres jouissent d'une insécurité foncière et sont potentiellement sujettes à une délocalisation. Cette situation ne garantit pas la stabilité de localisation de certains marchés spécialisés.

Des marchés aux structures modernes

Les structures des marchés sont en matériaux définitifs. Ces structures se composent des installations principales, des équipements du confort et d'assainissement.

Structures principales internes en matériaux bétonnés

Pour offrir des espaces adéquats à la vente des produits, des installations en matériaux modernes et définitifs ont été réalisées (tableau 3).

Tableau 3 : Installations principales internes des marchés spécialisés

Structures principales internes	Nombres	Types de marchés
---------------------------------	---------	------------------

Hangars (halles)	14	Légumes, Céréales, Tubercules, Bétail
Kiosques	56	Fruits
Magasins	84	Céréales, tubercules
Blocs de bâtiments	07	Poissons, Bétail, Légumes, Tubercules

Source : M. Takili, travaux de terrain, juin 2026

Le tableau 3 montre que les équipements internes servant d'installations des vendeurs et de stockage des produits sont de trois catégories : bâtiments, hangars, kiosques. Ces installations sont construites en matériaux modernes, faits de briques en ciment et couverts de tôles ou de tuiles galvanisées.

A l'exception des bâtiments et des magasins, structures prédominantes de ces marchés, les kiosques restent prédominants au marché des fruits, et offrent une grande ouverture vers la nationale N°1 pour favoriser l'exposition des produits. Les hangars qui sont des halles d'exposition des produits sont plus aménagés dans le marché des légumes. Quant au marché aux bétails, il comporte deux blocs de bâtiment et une halle de débarquement, le tout entouré d'une clôture en fils galva.

Ces structures bétonnées en matériaux modernes sont positivement perçues par tous les animateurs, et les enquêtes de terrain révèlent que 130 vendeurs, soit 94,5%, trouvent adéquates les installations infrastructurelles de leur cadre d'activité (planche de photos 5).

Planche de photos 5 : Paysage infrastructurel bétonné des marchés spécialisés



Source : M. Takili, prise de vue, juin 2026

La planche de photos 5 montre les structures internes des marchés spécialisés. En (a) les magasins du marché des céréales, en (b) les étals du marché des poissons, en (c) les hangars du marché des légumes et en (d) les magasins du marché des tubercules.

Les structures en matériaux modernes, non seulement sédentarisent les vendeurs, mais protègent aussi leurs produits contre des intempéries. L'aménagement de ces marchés s'est accompagné d'équipements de confort et d'ouvrages d'assainissement.

Des espaces marchands peu assainis

La modernité d'un marché suppose la disponibilité des équipements d'assainissement, entre autres, des toilettes et des ouvrages de drainage des eaux usées. Ces équipements rendent l'espace marchand confortable et viable. D'après des enquêtes de terrain, les marchés spécialisés sont dotés de toilettes et sont peu assainis (tableau 4).

Tableau 4 : Equipements d'assainissement des marchés spécialisés

Nature des marchés spécialisés	Equipements d'assainissement	
	Latrines	Caniveaux

Marché des fruits	-	-
Marché des céréales	+	+
Marché des légumes	+	+
Marché des tubercules	+	-
Marché des poissons	+	-
Marché aux bétails	+	-

Source : M. Takili, travaux de terrain, juillet 2026

Le signe (+) révèle la présence et le signe (-) exprime l'absence

Le tableau 4 révèle que seuls deux marchés spécialisés, soit 33%, disposent à la fois de latrines et d'ouvrages de drainage des eaux pluviales. C'est dire que 67% des marchés spécialisés n'ont pas les deux équipements à la fois.

L'analyse systémique portée sur le type d'équipement montre que cinq marchés spécialisés, soit 83%, disposent de latrines, et 95% des vendeurs font leurs besoins dans leur marché. En ce qui concerne le drainage des eaux usées, seuls deux marchés, soit 33% disposent de caniveaux.

C'est dire que ces marchés souffrent dans leur quasi-totalité d'ouvrages de drainage des eaux pluviales, et leur environnement est fréquemment inondé en saison des pluies. Ainsi, 71,4% des vendeurs se plaignent de la stagnation des eaux pluviales dans leur marché.

Par ailleurs, les équipements d'assainissement dont disposent certains marchés sont en mauvais état, peu confortables, soit peu fonctionnels (planche de photos 6).

Planche de photos 6 : Etat d'insalubrité des toilettes et des espaces marchands



Source : M. Takili, prise de vue, mars 2026

La planche de photos 6 montre en (a) des eaux usées du marché des poissons, en (b) le mauvais état des latrines (d'éjection) du marché des légumes, en (c) les caniveaux ouverts à l'intérieur du marché des légumes et en (d) les toilettes du marché des céréales.

L'état critique de ces équipements conduit fréquemment aux accidents physiques et à la pollution de l'environnement des marchés. Les caniveaux non couverts et peu fonctionnels à l'intérieur du marché des légumes sont sources des accidents et de pollution des eaux usées stagnantes. C'est dire que la conception des marchés spécialisés à Atakpamé comporte des défaillances qu'il va falloir revoir. Les latrines, mal entretenues, sont souvent envahies par les herbes.

Des espaces relativement sécurisés

La sécurisation d'un marché se manifeste par l'existence de la clôture et de dispositifs de protection contre les incendies. D'après les travaux de terrain, les marchés spécialisés disposent dans leur grande majorité de clôture et d'agents de sécurité (tableau 5)

Tableau 5 : Dispositifs de sécurisation des marchés spécialisés

Marchés spécialisés	Dispositifs de sécurisation				
	Clôtures		Agents de sécurité		Installation contre incendie
	OUI	NON	OUI	NON	NON
Marché des céréales	X		X		X
Marché des tubercules	X		X		X
Marché des légumes	X		X		X
Marché des poissons		X	X		X
Marché des fruits		X		X	X
Marché du bétail	X		X		X
Total	4	2	4	2	6

Source : M. Takili, travaux de terrain, avril 2026

D'après le tableau, trois marchés spécialisés, soit 50%, disposent à la fois d'une clôture et d'agents de sécurité. Cependant, aucun marché ne dispose d'installation ou de matériel de protection contre les incendies.

L'analyse systémique montre que quatre marchés spécialisés, soit 67%, disposent d'une clôture, (planche de photos 7), et quatre marchés autres disposent d'agents de sécurité.

Planche de photos 7 : Structures de sécurisation des marchés spécialisés



Source : M. Takili, prise de vue, juin 2026

La planche de photos 7 montre la clôture en poteaux galvanisés du marché aux bétails en (a) et la porte d'entrée du marché des céréales en (b).

Espaces d'intenses activités économiques, les structures et dispositifs de sécurisation sont indispensables pour la protection des animateurs et des produits.

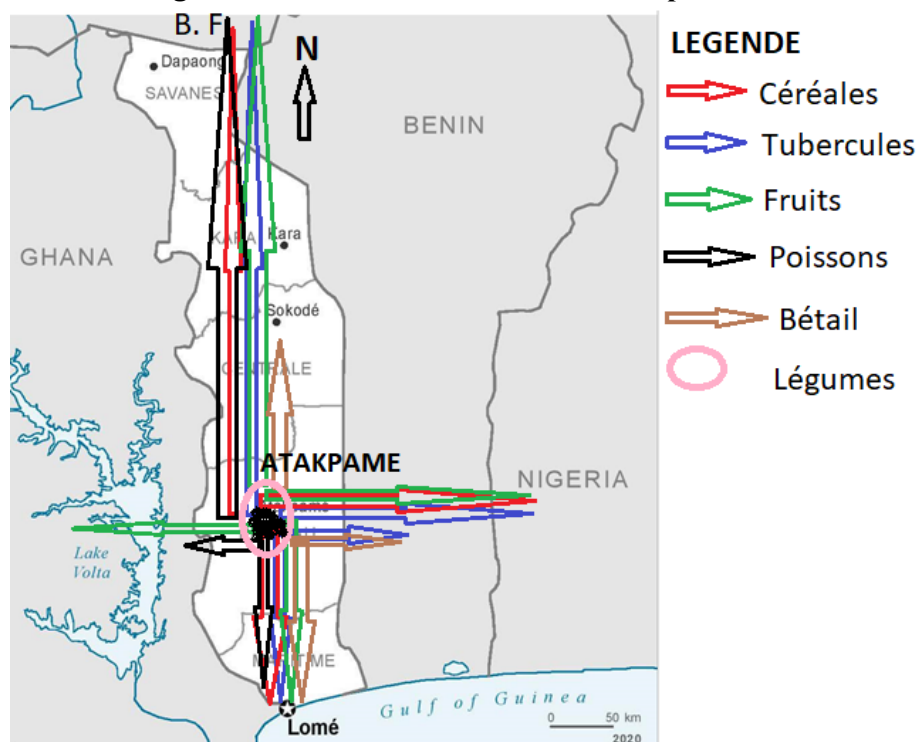
Des marchés aux vastes aires d'influence et de recettes considérables

Les marchés spécialisés sont animés par des acteurs venus de localités proches et lointaines, et produisent d'importantes recettes.

Des marchés aux vastes aires d'influence

Les marchés spécialisés sont fortement sollicités par des animateurs venus de localités diverses, surtout lointaines, voire des pays voisins (figure 3).

Figure 3 : Aires d'influence des marchés spécialisés



Source : M. Takili, réalisée à partir des travaux de terrain, mai 2026

La figure 3 montre les destinations des différents produits des marchés spécialisés. A part les légumes dont l'espace géographique d'influence est réduit à la ville d'Atakpamé, les autres produits ont pour destination des localités du Togo et des pays voisins. L'aire d'influence réduite du marché des légumes s'explique par le fait que les produits sont des produits du maraîchage, produits dans la ville. Les autres produits sont fortement sollicités par des acheteurs venus des localités lointaines, Burkina Faso, Bénin, Ghana, Mali, Niger, Nigéria. Les travaux de terrain révèlent que sur 215 clients, 197, soit 91,6% sont venus d'ailleurs. Parmi ces derniers, 63, soit 32% sont de nationalité étrangère, et cette proportion est plus élevée lorsqu'il s'agit des marchés des fruits et des céréales. La forte influence de ces marchés au-delà des frontières nationales témoigne de leur importance dans l'économie communale Ogoû1.

Des marchés aux recettes considérables

D'aires d'influence très vastes, l'importance des marchés spécialisés d'Atakpamé se traduit par les recettes collectées à travers la location des magasins de stockage et des pavillons, le paiement des droits d'entreposage des produits, et la perception quotidienne des taxes, le paiement des droits de chargement par des véhicules (tableau 6).

Tableau 6 : Estimation des recettes mensuelles des marchés spécialisés d'Atakpamé en 2025

Types de marchés spécialisés	Fruits	Céréales	Tubercule s	Légumes	Poissons	Bétail
Recettes mensuelles en	570	2 960	750	110	292	-

milliers F CFA						
Total mensuel	4 682 000					
Total annuel	56 184 000					

Source : Mairie Ogou 1 et M. Takili, travaux de terrain, juillet 2026

Le tableau 6 montre que les recettes mensuelles des marchés spécialisés s'élèvent en moyenne 4 682 000 F CFA, soit 56 184 000 F CFA par an. Ces recettes, qui n'intègrent pas celles du marché aux bétails, ce dernier n'étant pas encore fonctionnel, sont très importantes. En 2025, elles représentaient, 16,3 % du budget réalisé de la commune Ogou 1, soit 31,6% des recettes prévisionnelles.

Discussion

Peu d'études ont été consacrées aux marchés spécialisés malgré leur importance dans la promotion des produits agro-pastoraux et dans l'offre des espaces marchands de qualité. Dans ce contexte s'inscrit cette étude, et qui prend toute sa place.

Disséminés dans l'espace urbain d'Atakpamé, ces marchés sont porteurs d'embellissement de modernité en offrant aux animateurs des cadres professionnels adéquats à la pratique de leurs activités. Par leurs structures internes bétonnées, ils protègent et sécurisent à la fois les vendeurs et les produits contre des intempéries, et constituent des espaces de promotion des produits auxquels ils sont destinés. Ces marchés se distinguent aussi par l'absence des infrastructures de fortune faites de matériaux de récupération, phénomène prédominant comme le bois, les claies, les tôles usées, phénomène dans le marché d'Adétikopé (Y. Boudou et al, 2023, p 478). Ces derniers montrent que seuls 6% des commerçants du marché d'Adétikopé disposent de boutiques, et 94% restant exercent leurs activités dans des installations faites de tôles, de claies et de parasols. Cette spécialisation des espaces marchands n'est pas un fait circonscrit à Atakpamé. Elle se retrouve ailleurs, surtout dans les grandes villes africaines. Ainsi, parle-t-on du marché des céréales à Lomé (A. Zinsou-Klassou, 201, p. 79), du marché des fruits de la ville de Mahajanga (H. Gaelle et F. Poisbeau, 2018, p. 31), du marché des fétiches à Lomé (Y. Sokémawu, 2011, p. 237), du marché des produits vivriers à Abidjan (E. Kouassi, 1999, p. 61), du marché des produits usagers à Lomé (K. N'Kéré, 2016, p. 62).

Par l'organisation des sites et l'implantation des équipements, ces marchés ont impacté le paysage urbain d'Atakpamé. A ce titre, H. Gaelle et F. Poisbeau (2018, p. 11) montrent que la construction des bâti et sa connexion aux services de base dans le cadre de l'aménagement du marché de Psar Thmey a transformé l'image dudit équipement. Abordant dans le même sens, D. K. Brenoum (2020, p. 235) montre que les quinze grandes places de vente de la fripe ont transformé le paysage urbain d'Abidjan par leur animation et l'occupation d'espaces publics construits. Il en est de même du marché des produits usagers décrit par K. N'Kéré (2016, p. 63) en affirmant que ces marchés sont des espaces embellis, qui de surcroît, orientent les clients et les déchargent des coûts de déplacements. Dans le même ordre d'idée, S. Zannou et S. Tchaou (2022, p. 57) soulignent qu'avec la spécialisation des lieux de vente, 90% des consommateurs disent qu'ils ne vont plus de lieu de vente en lieu de vente à la recherche des marchandises dont ils ont besoin. Aussi, E. K. Yao (2020, p. 11) souligne-t-il que le dynamisme socio-économique de la ville de Bonon découle du dynamisme du marché vivrier qu'elle abrite. D'après l'auteur, les villes situées dans les zones de fortes productions agricoles sont réputées dans la commercialisation des produits vivriers, et stimulent l'arrière-pays. Cependant, sur l'espace de ces marchés spécialisés décrits par ces auteurs, l'on retrouve des produits divers, et la spécialisation est perçue sous l'angle de produit dominant. Ainsi, E. Kouassi-Mauger (1999, p. 62) montre que sur le marché spécialisé de Selmer à Abidjan, les produits vivriers sont dominants et représentent 38% des vendeurs. Partageant la même assertion, A. Zinsou-Klassou (2007, p. 189) estime que les vendeurs des céréales sont majoritaires dans ces marchés, et les évalue à 41,5%. La particularité des marchés spécialisés d'Atakpamé réside dans la nature unique du produit auquel le marché est assigné, et presque tous les vendeurs se livrent à la commercialisation des produits en question. Sur le marché des légumes par exemple, 99,6% des vendeurs commercialisent les légumes, les autres, soit 0,04% étant dans la vente d'eau et de la nourriture.

Concernant la modernisation des marchés spécialisés, elle passe par l'aménagement des sites et des

structures internes à l'instar des marchés spécialisés d'Atakpamé. La localisation des sites marchands sédentarise les animateurs, et les structures bétonnées offrent des cadres appropriés à la pratique de l'activité commerciale. Y. Sokémawu (2011, p. 241) partageant la même opinion affirme que le marché aux fétiches dans le cadre de l'amélioration des lieux de vente des objets a bénéficié d'un aménagement parcellaire pour la vente des fétiches, des ingrédients de la science occulte et des tisanes. Comme l'indique, E. K. Yao (2020, p. 15), la modernisation du marché des produits vivriers conduit à la construction du marché de Bonon. Il en ressort une unanimité que les marchés spécialisés sont porteurs d'avantages considérables.

S'agissant des équipements de confort et d'assainissement, ces marchés spécialisés en sont dotés, même si leur entretien reste problématique. Contrairement à la majorité des marchés urbains africains qui connaissent un déficit infrastructurel (P. Thierry et W. Laurence, 2000, p.64 ; et Y. Boudou et al, (2023, p. 485), la grande majorité des marchés spécialisés d'Atakpamé disposent d'un minimum de confort et d'ouvrage d'assainissement. Ils sont en grande partie clôturés et électrifiés, voire disposent des agents de sécurité. Ce qui renforce leur niveau de sécurité. Cependant, ces marchés spécialisés sont au cœur d'un certain nombre de dysfonctionnement, entre autres, la mauvaise qualité des ouvrages d'assainissement, le mauvais état des équipements de confort. Une enquête diligentée dans les marchés d'Abobo-Centre à Abidjan en Côte d'Ivoire et portant sur la dégradation de l'environnement a révélé la même situation d'insalubrité des espaces marchands spécialisés d'Atakpamé. D'après les résultats de G. D. F. Dakouri et A. Koulaï (2015, p. 72), 75% des animateurs reconnaissent que les marchés sont très sales et affirment aussi être indisposées par des déchets de toutes sortes, les eaux usées et pluviales ainsi que les bestioles générées par insalubrité. Abordant les problèmes, il faut noter que les marchés spécialisés d'Atakpamé souffrent d'assainissement. Ainsi, ces derniers apparaissent partout dans ces marchés au regard de leur faible entretien, de l'abandon des déchets de toute nature, même des restes des produits non vendus, et de l'absence d'un système de pré-collecte des déchets produits. En plus, presque la moitié des marchés spécialisés ont un espace de chalandise débordé et/ou restreint en raison de la forte demande d'espace. La localisation du marché des fruits est problématique, et pour 86% des enquêtés, la spécialisation du marché a occasionné la multiplication des vendeurs à la sauvette et l'implantation des vendeurs d'autres produits. A ce propos, D. K. Brenoum (2020, p. 231) montre que le manque de points de vente appropriés pour la vente de la fripe à Abidjan emmène les commerçants à occuper des trottoirs, des voies principales et des rues adjacentes, dégradant ainsi l'image moderniste des quartiers qui les abritent. C'est le même point de vue que partage K. N'kéré (2016, p. 64) à travers les inconvénients des marchés spécialisés. Cet auteur montre que face à l'occupation anarchique de l'espace public et des abords du marché, 74% des commerçants ont pris d'assaut les rues situées à côté des marchés rendant difficile la circulation des personnes et des véhicules, et occasionnant des embouteillages autour des marchés.

Cette étude comporte des insuffisances au niveau de l'évaluation des revenus des marchés. Les recettes des marchés spécialisés ont été évaluées sur la base des loyers mensuels des magasins de stockage, des taxes quotidiennement perçues et les jours d'animation des marchés en question. En raison de l'unicité de la caisse des recettes des équipements marchands, la mairie ne dispose pas d'informations financières liées à chaque marché spécialisé. L'étude étant focalisé sur les opérations d'aménagement, il était plus facile de disposer des informations à partir de l'observation des faits. Aussi, n'a-t-elle pas étudié les aires de stationnement dont disposent certains marchés, la gestion des déchets produits, et l'interdépendance entre ces marchés spécialisés.

Conclusion

Equipements marchands d'échange de produits spécifiques, les marchés spécialisés d'Atakpamé sont dotés de structures de modernité. Disséminés dans l'espace urbain, leur émergence s'inscrit dans un contexte de promotion des produits agro-pastoraux, et témoigne de leur ancrage local. Ils offrent aux animateurs des espaces professionnels adéquats, susceptibles de sécuriser leurs produits et de leur protéger contre les intempéries. Aux aires d'influence nationale, voire sous-régionale, ces espaces marchands représentent une plus-value socio-économique considérable aussi bien pour la ville d'Atakpamé que pour le monde agricole de la Région des Plateaux, et comme le souligne R. De Maximy (1987, p. 319), « les marchés sont des facteurs et des témoins de l'urbanisation ; et ont un rôle

fondamental dans la structuration de l'espace urbanisé ou le marché occupe une place de choix dans le rayonnement économique d'une municipalité ». Cependant, leur aménagement comporte des insuffisances, voire des défaillances. Ainsi, nécessitent-ils des opérations d'aménagement plus opérationnelles et des pratiques de gouvernance adéquate pour renforcer leur capacité d'accueil et leur polarisation spatiale-économique.

Références bibliographiques

1. BOUDOU Yendabré, AMEGNA Uwolowudu Komla et GUEZERE Assogba, 2023, « Le marché d'Adétikopé dans le district autonome du Grand Lomé au Togo : un espace marchand mal organisé ». In: *DJIBOUL*, n°005, vol.4, juillet 2023, pp. 474-487.
2. BRENOUM David Kouakou, 2020, « Essor du marché de fripes à Abidjan, la grande métropole ivoirienne ». In : *Revue de l'ACAREF*, n°2, mars 2020, pp. 228-243.
3. GAËLLE Henry et POISBEAU François, 2018, *AFD et les équipements urbains marchands*. Agence Française de Développement, Paris, 40 pages.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>, 17 pages, consulté le 15 mai 2026.
4. INSEED, 2022, *Recensement général de la population et de l'habitat*.
5. KLASSOU-ZINSOU Kwassiwa, 2007, *L'importance des marchés périphériques dans l'approvisionnement de la ville de Lomé en produits vivriers*. Université de Lomé, Thèse Unique de Géographie, 424 pages.
6. KOUASSI-MAUGER Eliane, 1999, « L'implantation des marchés de produits vivriers d'Abidjan (Côte d'Ivoire). In: *Cahiers Nantais*, n°51, 1999, Géographie ivoirienne, pp. 61-64.
7. MAIRE ATAKPAME, 2023, *Plan de développement communal de Ogou 1 : 2020-2025*. Rapport final, Atakpamé, 214 pages.
8. MAXIMY DE René, 1987, « Les marchés, facteurs et témoins de l'urbanisation ». In: *Cahiers des Sciences Humaines*, 23 (2), pp. 319-331.
9. MENSAH Gracia Douda, 2025, *Plan stratégique de développement urbain d'Atakpamé : optimisation des infrastructures et équipements pour la valorisation des produits agricoles et halieutiques*. Mémoire de master, EAMAU, Lomé, 175 pages.
10. N'KERE Komi, 2016, « Ville et commerce : l'étude des lieux de vente spécialisés dans l'agglomération de Lomé. In: *EDUCI*, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°1, 2016, pp. 56-65.
11. PAULAIS Thierry et WILHEM Laurence, 2000, *Marchés d'Afrique*. Karthala, Paris, 203 pages.
12. SOKEMAWU Koudjo, 2011, « Le marché aux fétiches d'Akodesséwa : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo ». In: *Annales de l'Université de Lomé*, Tome XXX-2, série Lettres et sciences humaines, PUL, Lomé, pp. 235-246.
13. TAKILI Madinatètou et DANVIDE Taméon Benoît, 2016, « Coopération de jumelage Niort-Atakpamé : un catalyseur du développement communal ». In: *Revue de Géographie de l'Université Ouaga1 (RGO)*, PR Joseph KI-ZERBO, n°005, vol.2, oct. 2016, p. 228-249.
14. YAO KOUASSI Ernest, 2020, « L'impact de la commercialisation des produits vivriers sur le développement de la ville de Bonon ». In: *DaloGéo*, Daloa, n°2, juin 2020, pp. 9-24
15. ZAMBLE LOU TINAM Paul Emile Bénédicte, 2023, « Logiques Sociales du Déficit de Gouvernance Sanitaire des Produits Vivriers au Sein des Marchés Gouro d'Adjame Roxy et de Cocovico (Côte d'Ivoire) ». In: *ESJ*, n°31, vol.19, nov. 2023, pp. 104-126.
16. ZANNOU Sandé et TCHAOU Sévègni, 2022, « Aménagement et gestion des infrastructures marchandes dans la commune de Ouinhi au Bénin ». In: *International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT)*, n°2, vol.32, mai 2022, pp. 56-68.